

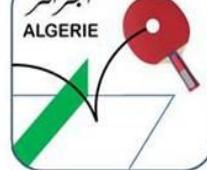


الاتحادية الجزائرية لكرة الطاولة
Fédération Algérienne de Tennis de Table

Agrément n° 067777 du 15.01.1977

Siège : Complexe Olympique Mohamed Boudiaf, Dely-Ibrahim, Alger

Tel/Fax +213 23 25 82 52 - E-mail : algeria.fatt@gmail.com



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2020

Centre Sportif Sveltess, Chéraga, 06 Mars 2021

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2020
Centre Sportif Sveltess, Chéraga, 06 Mars 2021

En L'an deux mille vingt et un, le Samedi 06 Mars à 10^h45, s'est tenue l'assemblée générale ordinaire de la fédération Algérienne de tennis de table au niveau de la salle de conférence du Centre Sportif Sveltess, Chéraga, Alger, sous la présidence de Mr DERKAOUI CHERIF, président de la fédération.

La réunion s'est tenue dans le strict respect des mesures sanitaires de protection et de distanciation en raison du COVID19. Le nécessaire pour cela a été mis en place et à disposition des participants à savoir; le control de la température, du gel hydro-alcoolique, des masques de protection et des flacons de solution pour la désinfection des surfaces (tables, chaises ...).

Après les opérations d'usages relatives à l'acquittement des cotisations, les accréditations ont été faites après vérification des identités et des documents de mandatement dument visés par les DJS respectives ainsi la présentation des originaux des procès verbaux d'élection et de renouvellement des organes des ligues et des clubs autitre du mandat 2021-2024 dument visés par les direction de la jeunesse et des sports des wilayas, les membres de l'assemblée générale ont reçu les documents contenus dans des cartables, et qui ont été déjà publiés dans le site web de la fédération depuis le 23 Février.

Avant d'entamer les travaux de l'assemblée générale et après un message de bienvenue à tous les présents ainsi qu'au représentant du ministère de la jeunesse et des sports, le Président, Monsieur DERKAOUI Chérif invita l'ensemble des membres à se lever pour l'hymne national puis à une minute de silence en mémoire à ceux que la famille pongiste à perdu durant ce mandat et avant.

Sur ce, le Président donna la parole au secrétaire général pour donner le décompte final des membres présents et vérifier ainsi l'atteinte du quorum nécessaire pour la tenue de l'assemblée générale, qui a été comme suit :

- Composante totale de l'AG : **64**
 - Membres de l'AG présents : **49**
 - Membres de l'AG Absents : **15**
- Voir fiche de présence ci-jointe.

Suite à cela, le Secrétaire général annonce que l'assemblée générale ordinaire peut tenir ses travaux réglementairement, étant donné que le quorum a été atteint, selon les statuts de la FATT.

Le président reprend la parole ensuite et fait lecture de l'ordre du jour qui est le suivant :

- 1 – Adoption du procès-verbal de l'A.G.O 2019 du 26.09.2020
 - 2 – Election des commissions de préparation de l'assemblée générale élective (de candidature, de recours et ad hoc de passation)
 - 3 – Présentation et adoption du Bilan Moral 2020
 - 4 – Lecture du rapport du commissaire au compte
 - 5 – Présentation et adoption du Bilan financier 2020
 - 6 – Présentation du bilan du mandat 2017/2020
 - 7 – Adoption plan d'action et prévision budgétaire 2021
-

1- Lecture et adoption du procès verbal de L'AGO du 26 septembre 2020 :

Après présentation, le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 septembre 2020 a été adopté à main levée et à l'unanimité par les membres de l'AG.

2- Election des commissions de préparation de l'assemblée générale élective (de candidature, de recours et ad hoc de passation) :

2.1 – Commission de candidature :

En plus de Messieurs Amraoui Djamel (représentant du MJS) et Messaoudi Abdenacer (secrétaire général de la FATT), la commission est composé de :

- Mr Bouchelouche Samir
- Mr Benmoussa Ali
- Mr Loghraibi Boumediene

2.2 – Commission de recours :

En plus de Messieurs Amraoui Djamel (représentant du MJS) et Messaoudi Abdenacer (secrétaire général de la FATT), la commission est composé de :

- Mr Bouzidi Nazim
- Mr Ayache Omar

2.3 – Commission ad hoc chargée des passations de consignes :

En plus de Messieurs Amraoui Djamel (représentant du MJS) et Messaoudi Abdenacer (secrétaire général de la FATT), la commission est composé de :

- Mr Gouasmi Benmira

3- Présentation du Bilan moral et technique 2020 :

Mr DERKAOUI CHERIF, président de la FATT, reprend la parole pour présenter le bilan moral et technique de l'année 2020 à travers un résumé des activités réalisées, notamment sur le plan organisationnel des compétitions nationales et des participations

internationales avant de connaître un arrêt brutal en raison de la pandémie du coronavirus qui a frappé le monde.

Sur le plan international, le fait le plus marquant a été sans conteste la qualification du joueur Bouriah Larbi aux jeux olympiques après une absence qui a duré deux olympiades.

Le bilan a été ensuite soumis au débat :

❖ **Mr Zitouni Kamel**, (ancien Président)

- Absence du bilan de la commission matériel qui n'a pas été présenté par le membre élu du bureau fédéral et désigné à cette tâche. C'est le cas aussi de la commission régionale Ouest dont le bilan de son activité n'a pas été présenté. Monsieur Zitouni s'inquiéta aussi sur la présence de huit (08) tables, affectées par la fédération à la région entreposées au niveau d'une salle de maison de jeunes. Ces tables risquent de se détériorer alors que des clubs ne disposent pas de ce matériel pour l'entraînement de leurs athlètes.

Réponse du Président : Le président remercia Mr Zitouni de son intérêt et de son inquiétude à tous ce qui a trait à l'activité de la région Ouest, la fédération prendra des mesures concernant ces tables inutilisées.

• **Opération de vote** :

Le secrétaire général pris la parole pour expliquer à l'assistance, les modalités de déroulement de l'opération de vote à bulletin secret, montra les bulletins, tout en expliquant la procédure, afin d'éviter d'éventuelles erreurs.

- Le Bilan moral et technique Soumis au vote à bulletin secret donna le résultat suivant :

Nombre de votants	34
OUI	28
NON	03
Abstention	03

Le Bilan Moral et Technique fut adopté par 28 voix pour et 03 voix contre et 03 abstention.

4 – Lecture du rapport du commissaire au compte :

En l'absence de Monsieur SEMAI Rabah, commissaire au compte, Monsieur LEMGHERBI Abdellatif, trésorier, a fait une lecture détaillée du rapport de commissariat au compte qui stipule que le bilan financier de la fédération est conforme à la réglementation sans aucune réserve. Les membres de l'assemblée ont pu suivre cette présentation sur les documents en leur possession ponctuée

d'explications. Il est à signaler que le mandat de Monsieur SEMAI Rabah, commissaire au compte, a été renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 septembre 2020 et ce jusqu'en 2022.

5 – Présentation et adoption du Bilan financier 2020 :

La présentation du bilan financier de l'exercice 2020 s'est faite rapidement par le trésorier vu que le rapport du commissaire au compte présenté et expliqué précédemment contenait tous les détails.

Le bilan a été ensuite soumis au débat :

❖ Mr Kaci Abdenour, (ancien président)

Monsieur Kaci Abdenour est intervenu pour donner des précisions et explications au sujet de la subvention octroyée par la fédération internationale de tennis de table pour les besoins de l'organisation de la compétition du championnat de la région Afrique du nord que préside Monsieur Kaci dont le montant évalué conjointement avec la FATT était de onze mille cent dollars US (11 100 \$US). Ce montant a été transféré en dinars au compte bancaire de la FATT en l'absence d'un compte bancaire spécifique à la structure nord africaine.

Le Président, Monsieur Derkaoui Chérif remercia Monsieur Kaci pour cette clarification.

Le président continua en précisant que, s'agissant des dettes figurant au bilan financier 2020, la plus grande partie a été régularisée dès la réception de la subvention 2020 en janvier 2021.

• Opération de vote :

Le secrétaire général pris la parole pour expliquer à l'assistance, les modalités de déroulement de l'opération de vote à bulletin secret, montra les bulletins, tout en expliquant la procédure, afin d'éviter d'éventuelles erreurs.

- Le Bilan financier soumis au vote à bulletin secret donna le résultat suivant :

Nombre de votant	34
OUI	28
NON	04
Abstention	02

Le Bilan Financier fut adopté par 28 voix pour, 04 voix contre et 02 abstentions

6 – Présentation du Bilan du mandat 2017-2020 :

Le bilan des quatre années du mandat électif qui vient de prendre fin a été présenté par le président.

Des améliorations ont été constatées au plan du développement de la discipline ainsi que sur le plan relationnel avec les partenaires de la fédération. Des résultats techniques ont été réalisés dont notamment la qualification olympique du joueur Bouriah Larbi ainsi que de meilleurs résultats obtenus à savoir le nombre

conséquent de médailles d'or par rapport à ceux passés, cela avant que la pandémie ne vienne bloquer toute activité qu'elle soit nationale ou internationale.

Le président a tenu à travers ce bilan à remercier au nom des membres et de l'ensemble du personnel de la fédération tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation des différents programmes.

7- Plan d'action et Prévisions Budgétaires année 2021 :

Le Président donna succinctement une idée sur le document présenté avant de donner la parole à Monsieur BELLAHSENE Mustapha, directeur technique national pour le présenter dans le détail.

Ce dernier présenta le plan d'action, déjà en possession des membres de l'assemblée générale, sous toute réserve à cause des circonstances que vit la discipline à l'instar de tout le sport national lié au COVID19.

Après cela, le Président soumit le plan d'action et les prévisions budgétaires qui lui sont liées au vote à mains levée.

Le Plan d'action et les prévisions budgétaires ont été adoptés à l'Unanimité.

Avant de clôturer cette session le président donna la parole au secrétaire général pour donner des informations sur l'opération de dépôt des candidatures arrêtée par la commission concernée :

- Délai de dépôt des candidatures le 13 mars 2021 à 13h00.
- Réunion de la commission de candidature pour le traitement des dossiers le 14 mars 2021 à 10h00.
- Réunion de la commission de recours le 16 mars 2021 à 14h00.
- Les imprimés relatifs aux candidatures ont été distribués et seront disponible au siège de la fédération et à télécharger dans le web : **fatt.dz**

A l'épuisement de l'ordre du jour, le Président remercia les Membres de l'Assemblée Générale pour la confiance placée en sa personne, ainsi qu'aux membres du Bureau Exécutif puis donna rendez vous au 20 mars, date de l'assemblée électorale et leva la séance à 13h30.

Le Président

Le secrétaire général



The image shows a blue circular stamp of the Fédération Algérienne de Tennis de Table (FATT) with the number '1' in the center. To the right of the stamp is a blue ink signature and the text 'Le Président DERKAOUI Cherif'.



The image shows a red circular stamp of the Fédération Algérienne de Tennis de Table (FATT) with the number '2' in the center. To the right of the stamp is a red ink signature and the text 'Le Secrétaire Général Abdenacer MESSAOUDI'.